

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de VALLON-en-SULLY : Commune de VALLON-en-SULLY (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21030297200018

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Montluçon Municipale

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	45
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	50
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	53

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	55
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	56
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	60
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	61
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	62
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	64
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	65

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	66
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	67
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	68
B3.1 - Etat des provisions constituées	69
B3.2 - Etalement des provisions	71
B4 - Etat des charges transférées	72
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	73
B6 - Prêts	74
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	75
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	76
B7.3 - Etat des emprunts garantis	77
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	78
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	79
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	80
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	81
B7.8 - Autres engagements donnés	82
B7.9 - Autres engagements reçus	83
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	84
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	86
B9 - Etat du personnel	87
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	90
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	91
B11.2 - Liste des établissements publics créés	92
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	93
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	94
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	96
B13 - Opérations liées aux cessions	97
B14 - Etat des travaux en régie	98
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	100
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	101
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	102
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	103
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	105
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	106
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	107
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	108
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	109
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	110
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	112
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	113
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	114
D4 - Gestion des fonds européens	115
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	116
D6 - Actions de formation des élus	117
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	118
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	119
D9 - Identification des flux croisés	120
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	121
D11 - Décisions en matière de taux	123
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	124
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	125
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	127
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	128
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	129
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	130

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

- (1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES

	1	A
Population totale	1519	

Informations statistiques	
	Valeurs
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1024296,00

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
	1024296,00

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1129,89
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1246,06
3 Dépenses d'équipement brut / population	193,66
4 Encours de dette / population (2) (3)	615,05
5 DGF / population	256,78
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,4231
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,9657
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,1554
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,4935
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,0900

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE			
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur	Résultat ou solde (A)
		(1)	(1)
TOTAL DU BUDGET	2 212 057,48	2 305 300,99	369 276,72 A1
Investissement	450 740,78	412 528,44 (2)	136 488,08 A2
Dont 1068		202 342,92	
Fonctionnement	1 761 316,70	1 892 772,55 (3)	232 788,64 A3
			364 244,49

RESTES A REALISER (4)			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
		(5)	
TOTAL des RAR	761 918,00 III + IV	518 679,00 B1	-243 239,00
Investissement	761 918,00 III	518 679,00 B2	-243 239,00
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)			
			(6)
TOTAL	A1 + B1		219 281,23
Investissement	A2 + B2		-144 963,26
Fonctionnement	A3 + B3		364 244,49

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 761 918,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
70	Opération d'équipement n° 70	37 103,00
73	Opération d'équipement n° 73	692 732,00
75	Opération d'équipement n° 75	20 000,00
80	Opération d'équipement n° 80	12 083,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 518 679,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	452 076,00
16	Emprunts et dettes assimilées	66 603,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE			
VUE D'ENSEMBLE - EXÉCUTION DU BUDGET		A	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DÉPENSES		RECETTES
	A	1 761 316,70	G
Section de fonctionnement	B	450 740,78	H
	+ C	0,00	I
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	D	0,00	J
Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	(si excédent)	232 788,64
Report en section d'investissement (001)	(si déficit)	(si excédent)	136 488,08
	=	=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	2 212 057,48	= G + H + I + J
			2 674 577,71
RESTES À REALISER À REPORTER EN N+1 (¹)	E	0,00	K
Section de fonctionnement	F	761 918,00	L
Section d'investissement			518 679,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	761 918,00	= K + L
			518 679,00
RESULTAT CUMULE			0,00
Section de fonctionnement	= A + C + E	1 761 316,70	= G + I + K
Section d'investissement	= B + D + F	1 212 658,78	= H + J + L
TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	2 973 975,48	= G + H + I + J + K + L
			3 193 256,71

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE			II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT			B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		73 540,42
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	21 481,59	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	23 667,95	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	249 023,71	0,00
Total des réalisations d'équipement		294 173,25	73 540,42
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	29 511,66
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	111 567,53	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	17 133,44
Total des réalisations financières		111 567,53	46 645,10
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 405 740,78	II 120 185,52
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	45 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	45 000,00	45 000,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 45 000,00	IV 90 000,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	450 740,78	II + IV	210 185,52
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	136 488,08
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	202 342,92

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	450 740,78	II + IV + VI + VII	549 016,52
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		98 275,74		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	531 026,17	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	54 243,86
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	726 321,17	73 Impôts et taxes (sauf 731)	276 786,00
		731 Fiscalité locale	873 463,06
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	252 900,90	74 Dotations et participations (1)	412 598,85
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	162 345,42
014 Atténuations de produits	186 474,00	013 Atténuations de charges (1)	60 400,85
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 696 722,24	Total recettes de gestion des services	1 839 838,04
66 Charges financières	19 594,46	76 Produits financiers	3 315,75
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	49 618,76
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 716 316,70	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 892 772,55

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	45 000,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 45 000,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 761 316,70	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	1 892 772,55

RESULTAT REPORTÉ DE N-1				
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 761 316,70	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	2 125 561,19

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	364 244,49

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	111 567,53	0,00	111 567,53
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	294 173,25		294 173,25
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	45 000,00	45 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	405 740,78	45 000,00	450 740,78

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	531 026,17		531 026,17
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	726 321,17		726 321,17
014	Atténuations de produits	186 474,00		186 474,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	252 900,90	0,00	252 900,90
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	19 594,46	0,00	19 594,46
67	Charges spécifiques (9)	0,00	45 000,00	45 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 716 316,70	45 000,00	1 761 316,70

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – RECETTES			II
			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 511,66	45 000,00	74 511,66
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	73 540,42	0,00	73 540,42
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	45 000,00	45 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00	17 133,44
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	120 185,52	90 000,00	210 185,52

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

202 342,92

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

136 488,08

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	60 400,85		60 400,85
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	54 243,86		54 243,86
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	276 786,00		276 786,00
731 Fiscalité locale	873 463,06		873 463,06
74 Dotations et participations (8)	412 598,85		412 598,85
75 Autres produits de gestion courante (8)	162 345,42	0,00	162 345,42
76 Produits financiers	3 315,75	0,00	3 315,75
77 Produits spécifiques (8)	49 618,76	0,00	49 618,76
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 892 772,55	0,00	1 892 772,55

Pour information R002 Résultat positif reporté

232 788,64

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

Commune de VALLON-en-SULLY - Principal - CA - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Credits ouverts (BP + DM + RAR u.1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations dées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 222 956,68	450 740,78		761 918,00	10 297,90	0,00	450 740,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Total des opérations d'équipement (3)	1 066 356,68	294 173,25		761 918,00	10 265,43		294 173,25
Total des dépenses d'équipement	1 066 356,68	294 173,25		761 918,00	10 265,43		294 173,25
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	111 600,00	111 567,53	0,00	32,47			111 567,53
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	111 600,00	111 567,53		0,00	32,47		111 567,53
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 177 956,68	405 740,78		761 918,00	10 297,90		405 740,78
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	45 000,00	45 000,00			0,00		45 000,00
Total des dépenses d'ordre	45 000,00	45 000,00			0,00		45 000,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00						
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 222 956,68	450 740,78		761 918,00	10 297,90		450 740,78

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts « réalisations » RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2,1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – REÇETTES

Chapitre		Crédits ouverts (B1 + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	
	TOTAL	1 086 468,60	412 528,44	518 679,00	155 261,16	
018	RSA	0,00	73 540,42	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	524 187,00	0,00	452 076,00	-1 429,42	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 168 non budgétaire)	66 603,00	0,00	66 603,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		590 790,00	73 540,42	518 679,00	-1 429,42	
10	Dotations, fonds divers et réserves	225 630,99	231 854,58	0,00	-6 223,59	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées ('16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	17 133,44	17 133,44	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00				
Total des recettes financières		242 764,43	248 988,02	0,00	-6 223,59	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		833 554,43	322 528,44	518 679,00	-7 653,01	
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	162 914,17				
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	45 000,00	45 000,00		0,00	
041	Opérations patrimoniales (8)	45 000,00	45 000,00		0,00	
Total des recettes d'ordre		252 914,17	90 000,00		162 914,17	
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		136 488,08				
Total des recettes d'investissement cumulées		1 222 956,68	549 016,52	518 679,00	155 261,16	

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION B'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	1 222 956,68	450 740,78	761 918,00	10 297,90	0,00	450 740,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 066 356,68	294 173,25	761 918,00	10 265,43	0,00	294 173,25
	Total des dépenses d'équipement	1 066 356,68	294 173,25	761 918,00	10 265,43	0,00	294 173,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	111 600,00	111 567,53	0,00	32,47		111 567,53
1641	Emprunts en euros	111 600,00	111 567,53	0,00	32,47		111 567,53
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	111 600,00	111 567,53	0,00	32,47	0,00	111 567,53
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 177 956,68	405 740,78	761 918,00	10 297,90	0,00	405 740,78
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	45 000,00	45 000,00		0,00		45 000,00
2138	Autres constructions	45 000,00	45 000,00		0,00		45 000,00
	Total des dépenses d'ordre	45 000,00	45 000,00				45 000,00

(1) Détaillez les articles conformément au plan de comptes

(2) Diferenças entre os países mundiais

(2) विद्युत ऊर्जा का उपयोग विद्युतीय विनियोगों के लिए बढ़ावा देता है।

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA						
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.1	
		Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement						
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP
TOTAL		1 066 356,68	294 173,25	761 918,00	10 285,43	432 263,67	0,00	294 173,25
53	équipement sportif proximité club house	0,00	0,00	0,00	0,00	406 892,80	0,00	0,00
67	acquisition matériel 2021	0,00	0,00	0,00	0,00	44 386,59	0,00	0,00
69	travaux de voirie 2021	0,00	0,00	0,00	0,00	75 477,24	0,00	0,00
70	réfection chemin du champfort	253 803,00	216 699,97	37 103,00	0,03	363 895,83	0,00	216 699,97
71	achat matériel 2022	3 660,00	3 595,06	0,00	0,00	80 540,59	0,00	3 595,06
72	maitrise oeuvre isolation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 680,00	0,00	0,00
73	gendarmerie REHABILITATION ECOLE MATERNELLE	707 604,00	14 871,34	692 732,00	0,66	14 871,34	0,00	14 871,34
74	TRAVAUX DE VOIRIE 2022	26 515,00	24 913,60	0,00	1 601,40	55 198,00	0,00	24 913,60
75	travaux bâtiments communaux 2022	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	étude et travaux pont-buse Saignes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	achat de matériel 2023	16 074,68	14 991,86	0,00	1 082,82	14 991,86	0,00	14 991,86
78	Travaux voirie 2023	7 300,00	0,00	0,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00
79	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 2023	16 000,00	15 785,17	0,00	214,83	15 785,17	0,00	15 785,17
80	PLAN D'ADRESSAGE	15 400,00	3 316,25	12 083,00	0,75	3 316,25	0,00	3 316,25

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est différente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	III – ADOPTION DU CA	III
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 53	
		LIBELLE : équipement sportif proximité club house NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME	

		DEPENSES	
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis
DEPENSES			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00

		FINANCEMENT EXTERNE (pour information)	
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00

		Solde du financement	En cumulé
		Recettes – Dépenses (8)	350 565,00
		B1 - A1	0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324,

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 66
LIBELLE : arrosage intégré terrain football
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00
		0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algérienne.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		III	
			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 67
LIBELLE : acquisition matériel 2021
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	7 545,59
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	7 545,59
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	2 087,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	5 458,20
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap. / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	18 500,16
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ., nationaux	0,00		0,00	0,00	18 500,16
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	10 954,57

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 68	
		LIBELLE : travaux bâtiments communaux 2021	
		NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME	

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
		18 190,30

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 69
LIBELLE : travaux de voirie 2021
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	75 477,24
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	75 477,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00 B2 - A2
		-75 477,24

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 70
LIBELLE : réfection chemin du chenfort
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	253 803,00	A1	216 699,97	37 103,00	0,03
203	Frais d'études, recherche, développement	13 943,00		3 294,00	10 649,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	13 943,00		3 294,00	10 649,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	239 860,00		213 405,97	26 454,00	0,03
231	Immobilisations corporelles en cours	239 860,00		213 405,97	26 454,00	0,03
						213 405,97

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)		24 307,00	B1	24 307,76	0,00	-0,76
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	24 307,00		24 307,76	0,00	-0,76
1323	Subv. non transf. Départements	24 307,00		24 307,76	0,00	-0,76
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	42 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-192 392,21 B2 - A2	225 300,03

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algérique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT LIBELLE : achat matériel 2022 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME	

		A2.3	

DEPENSES					
Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 660,00	A1	3 595,06	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 660,00		3 595,06	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	64,94
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00		0,00	0,00
2183	Matériel informatique	3 660,00		3 595,06	64,94
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)					
Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	18 331,00	B1	18 331,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	13 331,00		13 331,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 000,00		5 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	14 735,94	-32 474,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1644.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 72	
		LIBELLE : maîtrise œuvre isolation gendarmerie NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME	

DEPENSES					
Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)					
Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	0,00 B2 - A2
			0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 73
LIBELLE : REHABILITATION ECOLE MATERNELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES					
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)
DEPENSES					Pour information, cumul des réalisations (5)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	707 604,00	A1	14 871,34	692 732,00
203	Frais d'études, recherche, développement	56 500,00	14 871,34	41 628,00	0,66
204	Subventions d'équipement versées (9)	56 500,00	14 871,34	41 628,00	0,66
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	651 104,00	0,00	651 104,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	651 104,00	0,00	651 104,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)					0,00	B2
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	540 652,00	B1	21 973,00	518 679,00	0,00
		474 049,00		21 973,00	452 076,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	87 500,00	0,00	87 500,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	197 218,00	0,00	197 218,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 500,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00
13461	Dot. équi. territoires ruraux non transf	184 831,00	21 973,00	162 858,00	0,00	21 973,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	66 603,00	0,00	66 603,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	66 603,00	0,00	66 603,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Recettes – Dépenses (8)	Pour l'exercice	7 101,66	B2 - A2	En cumulé	7 101,66

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 164/49.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 74
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE 2022
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 515,00	A1	24 913,60	0,00	1 601,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	26 515,00		24 913,60	0,00	1 601,40
231	Immobilisations corporelles en cours	26 515,00		24 913,60	0,00	1 601,40
						24 913,60

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-24 913,60 B2 - A2	-24 913,60

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	III

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 75
LIBELLE : travaux bâtiments communaux 2022
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	A1	0,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 000,00		0,00	20 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	20 000,00		0,00	20 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	B1 - A1	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		0,00	B2 - A2
			0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 65, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 76
LIBELLE : étude et travaux pont-buse Seignes
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	A1	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	Pour l'exercice	En cumulé
			0,00	B2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Saur 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		III	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 77
 LIBELLE : achat de matériel 2023
 NON COMPRISEDANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 074,68	A1	14 991,86	0,00	1 082,82
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 074,68		14 991,86	0,00	1 082,82
2157	Matiel et outillage technique	5 220,00		5 160,10	0,00	59,90
2184	Matiel de bureau et mobilier	7 000,00		6 952,80	0,00	47,20
2188	Autres immobilisations corporelles	3 854,68		2 878,96	0,00	975,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		5 500,00	B1	5 500,00	0,00	5 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	5 500,00		5 500,00	0,00	5 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	500,00		500,00	0,00	500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-9 491,86 B2 - A2
		-9 491,86

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 78
LIBELLE : Travaux voirie 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 300,00	A1	0,00	0,00	7 300,00 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 300,00		0,00	7 300,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	7 300,00		0,00	7 300,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00 B2 - A2
		0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 1649.

(8) Indiquer le signe algérique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 79
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 2023
NON COMPRISEDANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 000,00	A1	15 785,17	0,00	214,83
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		5 081,03	0,00	5 081,03
2131	Bâtiments publics	0,00		5 081,03	0,00	5 081,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 000,00		10 704,14	0,00	5 295,86
231	Immobilisations corporelles en cours	16 000,00		10 704,14	0,00	5 295,86
						10 704,14

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap / art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00
Solde du financement						
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1		-15 785,17	B2 - A2	-15 785,17
					En cumulé	
						-15 785,17

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		
		A2.3
		III

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 80
LIBELLE : PLAN D'ADRESSAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap / art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour Information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 400,00	A1	3 316,25	12 083,00	0,75
203	Frais d'études, recherche, développement	4 900,00		3 316,25	1 583,00	0,75
204	Subventions d'équipement versées (9)	4 900,00		3 316,25	1 583,00	0,75
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	10 500,00		0,00	10 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	10 500,00		0,00	10 500,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap / art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour Information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REVENUS AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 000,00	B1	3 428,66	0,00	-1 428,66 B2
1345	Amendes radars automatiques et de police	2 000,00		3 428,66	0,00	-1 428,66
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	0,00		2 175,66	0,00	-175,66
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		1 253,00	0,00	-1 253,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	112,41 B2 - A2
		112,41

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Titres émis		Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 086 468,60		412 528,44		518 679,00	155 261,16
018	RSA	0,00		0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	524 187,00		73 540,42		452 076,00	-1 429,42
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00		0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 831,00		13 331,00		87 500,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	231 525,00		34 307,76		197 218,00	-0,76
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	5 000,00		500,00		4 500,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	2 000,00		2 175,66		0,00	-175,66
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	184 831,00		23 226,00		162 858,00	-1 253,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	66 603,00		0,00		66 603,00	0,00
1641	Emprunts en euros	66 603,00		0,00		66 603,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		590 790,00		73 540,42		518 679,00	-1 429,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	225 630,99		231 854,58		0,00	-6 223,59
10222	FCTVA	22 784,07		22 854,55		0,00	-70,48
10226	Taxe d'aménagement	504,00		6 657,11		0,00	-6 153,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	202 342,92		202 342,92		0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (1649, 165 et 166)	0,00		0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	17 133,44		17 133,44		0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	17 133,44		17 133,44		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes financières		242 764,43		248 988,02		0,00	-6 223,59
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		833 554,43		322 528,44		518 679,00	-7 653,01
021	Virement de la section de fonctionnement	162 914,17		0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	45 000,00		45 000,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions	45 000,00		45 000,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	45 000,00		45 000,00		0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	45 000,00		45 000,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		252 914,17		90 000,00			162 914,17

- (1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 164-49.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III				III	
						B	

DEPENSES							
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE
	TOTAL	2 070 298,64	1 761 316,70	0,00	0,00	308 981,94	0,00
011	Charges à caractère général (3)	616 250,00	531 026,17	0,00	0,00	85 223,83	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	745 343,47	726 321,17	0,00	0,00	19 022,30	
014	Atténuations de produits	206 205,00	186 474,00	0,00	0,00	19 731,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	274 936,00	252 900,90	0,00	0,00	22 035,10	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 842 734,47	1 696 722,24	0,00	0,00	146 012,23	0,00
66	Charges financières	19 650,00	19 594,46	0,00	0,00	55,54	
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00	
	Total des dépenses financières	19 650,00	19 594,46	0,00	0,00	55,54	19 594,46
	Total des dépenses réelles	1 862 384,47	1 716 316,70	0,00	0,00	146 067,77	0,00
023	Virement à la section d'investissement	162 914,17	0,00				
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	45 000,00	45 000,00				45 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	207 914,17	45 000,00			162 914,17	45 000,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 070 298,64	1 761 316,70	0,00	0,00	308 981,94	0,00	1 761 316,70
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des prévisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
--	--	-----	---

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations		Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
			Titres émis	Produits rattachés		
	TOTAL	1 837 510,00		1 892 772,55	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	60 400,85	0,00	0,00	-30 400,85
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	106 450,00	54 243,86	0,00	0,00	52 206,14
73	Impôts et taxes (sauf 731)	206 073,00	276 786,00	0,00	0,00	-70 713,00
731	Fiscalité locale	859 133,00	873 463,06	0,00	0,00	-14 330,06
74	Dotations et participations (3)	421 864,00	412 588,85	0,00	0,00	9 265,15
75	Autres produits de gestion courante (3)	164 390,00	162 345,42	0,00	0,00	2 044,58
	Total des recettes de gestion des services	1 787 910,00		1 839 838,04	0,00	-51 928,04
76	Produits financiers	0,00	3 315,75	0,00	0,00	-3 315,75
77	Produits spécifiques (3)	49 600,00	49 618,76	0,00	0,00	-18,76
78	Reprises amort., dépréciations, (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	49 600,00		52 934,51	0,00	-3 334,51
	Total des recettes réelles	1 837 510,00		1 892 772,55	0,00	-55 262,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00		0,00
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		232 788,64			
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 070 298,64		2 125 561,19	0,00	-55 262,55

- (1) Recettes justifiées non titrées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap./ art. (1)	Libellé (2)	Crédits ouverts (BP + DM + FARR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	Charges à caractère général (4)	2 070 298,64	1 761 316,70	0,00	0,00	308 981,94	0,00	1 761 316,70
6042	Achats de prestations de services	40 000,00	41 027,34	0,00	0,00	-1 027,34	0,00	41 027,34
60611	Eau et assainissement	25 000,00	21 023,04	0,00	0,00	3 976,96	0,00	21 023,04
60612	Énergie - Électricité	192 000,00	159 626,15	0,00	0,00	32 373,85	0,00	159 626,15
60621	Combustibles	9 000,00	6 556,76	0,00	0,00	2 443,24	0,00	6 556,76
60622	Carburants	17 000,00	20 309,05	0,00	0,00	-3 309,05	0,00	20 309,05
60623	Alimentation	0,00	47,48	0,00	0,00	-47,48	0,00	47,48
60624	Produits de traitement	1 200,00	627,03	0,00	0,00	572,97	0,00	627,03
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	4 345,72	0,00	0,00	1 154,28	0,00	4 345,72
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	18 409,87	0,00	0,00	1 590,13	0,00	18 409,87
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	9 080,28	0,00	0,00	5 919,72	0,00	9 080,28
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 616,66	0,00	0,00	383,34	0,00	2 616,66
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 055,79	0,00	0,00	944,21	0,00	1 055,79
6067	Fournitures scolaires	5 700,00	5 215,23	0,00	0,00	484,77	0,00	5 215,23
6068	Autres matières et fournitures	250,00	6 796,76	0,00	0,00	-6 546,76	0,00	6 796,76
611	Contrats de prestations de services	3 500,00	3 193,48	0,00	0,00	306,52	0,00	3 193,48
613	Locations	31 000,00	31 041,73	0,00	0,00	-41,73	0,00	31 041,73
61521	Entretien terrains	6 000,00	5 110,80	0,00	0,00	889,20	0,00	5 110,80
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	49 700,00	25 152,40	0,00	0,00	24 547,60	0,00	25 152,40
615231	Entretien, réparations voiries	2 500,00	7 409,56	0,00	0,00	-4 909,56	0,00	7 409,56
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	2 024,00	0,00	0,00	476,00	0,00	2 024,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	7 300,25	0,00	0,00	4 699,75	0,00	7 300,25
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	13 552,20	0,00	0,00	-5 552,20	0,00	13 552,20
6156	Maintenance	32 000,00	25 966,63	0,00	0,00	6 033,37	0,00	25 966,63
6161	Mutirisques	22 000,00	20 074,23	0,00	0,00	1 925,77	0,00	20 074,23
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	1 914,23	0,00	0,00	85,77	0,00	1 914,23
617	Etudes et recherches	15 000,00	3 600,00	0,00	0,00	11 400,00	0,00	3 600,00
618	Divers	2 700,00	2 805,53	0,00	0,00	-105,53	0,00	2 805,53
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	15 000,00	11 104,39	0,00	0,00	3 895,61	0,00	11 104,39
623	Pub., publications, relations publiques	12 200,00	11 463,34	0,00	0,00	736,66	0,00	11 463,34
624	Transports biens, transports collectifs	3 600,00	3 450,00	0,00	0,00	170,00	0,00	3 430,00
625	Déplacements et missions	1 500,00	1 248,74	0,00	0,00	251,26	0,00	1 248,74
626	Frais postaux et frais télécommunication	15 000,00	14 675,83	0,00	0,00	324,17	0,00	14 675,83
627	Services bancaires et assimilés	100,00	23,99	0,00	0,00	76,01	0,00	23,99
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	12 704,62	0,00	0,00	2 295,38	0,00	12 704,62

Commune de VALLON-en-SULLY - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE
6282	Frais de gardiennage	300,00	299,26	0,00	0,00	0,74	299,26
6288	Autres services extérieurs	12 000,00	12 538,80	0,00	0,00	0,00	12 538,80
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	17 000,00	17 655,00	0,00	0,00	0,00	17 655,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	745 343,47	726 321,17	0,00	0,00	19 022,30	726 321,17
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	9 300,00	9 378,47	0,00	0,00	-78,47	9 378,47
6411	Personnel titulaire	427 989,47	407 546,25	0,00	0,00	20 443,22	407 546,25
6413	Personnel non titulaire	5 000,00	20 649,59	0,00	0,00	-15 649,59	20 649,59
6415	Congés payés	1 000,00	2 817,45	0,00	0,00	-1 817,45	2 817,45
64168	Autres emplois aidés	49 000,00	50 418,75	0,00	0,00	-1 418,75	50 418,75
6417	Rémunérations des apprentis	10 500,00	9 878,99	0,00	0,00	621,01	9 878,99
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	240 000,00	222 139,10	0,00	0,00	17 860,90	222 139,10
6470	Autres charges sociales	754,00	1 258,09	0,00	0,00	-504,09	1 258,09
648	Autres charges de personnel	1 800,00	2 234,48	0,00	0,00	-434,48	2 234,48
014	Atténuations de produits	206 205,00	186 474,00	0,00	0,00	19 731,00	186 474,00
739211	Attribution de compensation	19 731,00	0,00	0,00	0,00	19 731,00	0,00
739221	FNGIR	162 251,00	162 251,00	0,00	0,00	0,00	162 251,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	24 223,00	24 223,00	0,00	0,00	0,00	24 223,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	274 936,00	252 900,90	0,00	0,00	22 035,10	0,00
65311	Indemnités de fonction	64 000,00	63 755,76	0,00	0,00	244,24	63 755,76
65313	Coisiations de retraite	2 700,00	2 677,56	0,00	0,00	22,44	2 677,56
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 700,00	6 830,46	0,00	0,00	-130,46	6 830,46
653172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	50,00	44,78	0,00	0,00	5,22	44,78
6541	Créances admises en non-valeur	650,00	637,97	0,00	0,00	12,03	637,97
6542	Créances éteintes	500,00	358,14	0,00	0,00	141,86	358,14
6553	Service d'incendie	37 066,00	37 066,00	0,00	0,00	0,00	37 066,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	105 170,00	83 214,46	0,00	0,00	21 955,54	83 214,46
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	3 740,58	0,00	0,00	-3 740,58	3 740,58
657362	Subv. fonct. CCAS	7 900,00	7 900,00	0,00	0,00	0,00	7 900,00
65738	Subv. fonct. autres établissements publics	4 200,00	4 080,88	0,00	0,00	119,12	4 080,88
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	39 000,00	38 851,61	0,00	0,00	148,39	38 851,61
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	3 742,70	0,00	0,00	-3 742,70	3 742,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses de gestion des services		1 842 734,47	1 696 722,24	0,00	0,00	146 012,23	0,00
66	Charges financières	19 650,00	19 594,46	0,00	0,00	55,54	19 594,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 650,00	19 461,67	0,00	0,00	188,33	19 461,67
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	132,79	0,00	0,00	-132,79	132,79
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00	0,00
	Total des charges financières et spécifiques	19 650,00	19 594,46	0,00	0,00	55,54	19 594,46
	Total des dépenses réelles	1 862 384,47	1 716 316,70	0,00	0,00	146 067,77	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>162 914,17</i>					
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)</i>	<i>45 000,00</i>	<i>45 000,00</i>				
6751	Valuers comptables immo. cédée (h. ASA)	45 000,00	45 000,00			0,00	45 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	207 914,17	45 000,00			162 914,17	45 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou libées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
						B2	III
	TOTAL	1 837 510,00	1 892 772,55	0,00	0,00	-55 262,55	
013	Atténuations de charges (4)	30 000,00	60 400,85	0,00	0,00	-30 400,85	
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	60 400,85	0,00	0,00	-30 400,85	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	106 450,00	54 243,86	0,00	0,00	52 206,14	
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	776,25	0,00	0,00	-276,25	
7032	Stationnement et location voie publique	63 500,00	4 657,29	0,00	0,00	58 842,71	
7063	Redev.serv.à caractère sportif, loisirs	8 000,00	9 403,08	0,00	0,00	-1 403,08	
7066	Redevances services à caractère social	250,00	48,45	0,00	0,00	201,55	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	34 000,00	39 054,94	0,00	0,00	-5 054,94	
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	303,85	0,00	0,00	-103,85	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	206 073,00	276 786,00	0,00	0,00	-70 713,00	
73211	Attribution de compensation	191 073,00	171 342,00	0,00	0,00	19 731,00	
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	71 874,00	0,00	0,00	-71 874,00	
73221	FNIR	0,00	11 190,00	0,00	0,00	-11 190,00	
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	22 380,00	0,00	0,00	-7 380,00	
731	Fiscalité locale	859 133,00	873 463,06	0,00	0,00	-14 330,06	
73111	Impôts directs locaux	839 633,00	841 763,00	0,00	0,00	-2 130,00	
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	15 000,00	26 970,36	0,00	0,00	-11 970,36	
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 500,00	2 785,00	0,00	0,00	-285,00	
73154	Droits de place	2 000,00	1 944,70	0,00	0,00	55,30	
74	Dotations et participations (4)	421 864,00	412 598,85	0,00	0,00	9 265,15	
74111	Dotation forfaitaire des communes	190 270,00	190 270,00	0,00	0,00	0,00	
741121	DSR des communes	177 112,00	177 112,00	0,00	0,00	0,00	
741127	DNP des communes	22 681,00	22 681,00	0,00	0,00	0,00	
742	Dot. aux élus locaux	293,00	293,00	0,00	0,00	0,00	
744	FCTVA	5 956,00	5 955,99	0,00	0,00	0,01	
74718	Autres participations Etat	0,00	2 234,86	0,00	0,00	-2 234,86	
7473	Participation départements	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
7478	Participation Autres organismes	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	14 052,00	12 492,00	0,00	0,00	1 560,00	
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	1 560,00	0,00	0,00	-1 560,00	
75	Autres produits de gestion courante (4)	164 390,00	162 345,42	0,00	0,00	2 044,58	
752	Revenus des immeubles	142 000,00	142 978,90	0,00	0,00	-978,90	
756	Légalités reçues	390,00	390,00	0,00	0,00	-0,57	

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7588	Autres produits divers gestion courante	22 000,00	18 975,95	0,00	0,00	3 024,05
Total des recettes de gestion des services		1 787 910,00	1 839 838,04	0,00	0,00	-51 928,04
76	Produits financiers	0,00	3 315,75	0,00	0,00	-3 315,75
761	Produits de participations	0,00	2,60	0,00	0,00	-2,60
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	3,15	0,00	0,00	-3,15
7688	Autres	0,00	3 310,00	0,00	0,00	-3 310,00
77	Produits spécifiques (4)	49 600,00	49 618,76	0,00	0,00	-18,76
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 600,00	4 618,76	0,00	0,00	-18,76
7751	Produuits des cessions d'immob. (h. ASA)	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-)budgétaires (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 837 510,00	1 892 772,55	0,00	0,00	-55 262,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Réseaux justifiés non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)				IV
			Montant des remboursements N	Encours restant du au 31/12/N
	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N
5191 Avances du Trésor				
5192 Avances de trésorerie				
51931 Lignes de trésorerie				
000015260239	07/04/2017	100 000,00	50 000,00	61,86
000020268336	28/03/2018	100 000,00	100 000,00	151,65
0000253012	07/02/2019	100 000,00	0,00	181,92
00003004886	13/03/2020	100 000,00	100 000,00	243,04
00003393221	24/01/2021	100 000,00	100 000,00	191,67
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt				
5194 Billets de trésorerie				
5198 Autres crédits de trésorerie				
519 Crédits de trésorerie (Total)		500 000,00	350 000,00	830,14
				0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV - ANNEXES

B2 - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Commune de VALLON-en-SULLY - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em- prunt (8)
							Taux initial	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)							0,00						
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)							0,00						
1681 Autres emprunts (total) (9)							0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)							0,00						
1687 Autres dettes (total)							0,00						
Total général							1 363 037,19						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1534 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice (le cas échéant)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt (15)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		934 263,22						111 558,53	19 470,67	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		934 263,22						111 558,53	19 470,67	0,00	0,00
0000307729	N	0,00	A-1	128 198,79	8,42	F		0,390	15 746,42	561,39	0,00	0,00	
06031369	N	0,00	A-1	373 333,32	14,10	F		1,740	26 666,68	6 786,00	0,00	0,00	
1290333	N	0,00	A-1	420 704,13	6,16	C		2,250	63 145,44	12 096,24	0,00	0,00	
OT0275	N	0,00	A-1	12 026,98	2,58	F		0,150	5 989,99	27,04	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devise (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particularières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de VALLON-en-SULLY - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		934 263,22					111 558,53	19 470,67	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)							IV							
	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture (8)	Niveau du taux 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6613.

(11) Indiquer les intérêts repas au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

	IV
	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Écart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trame)	Nombre de produits % de l'encours	4 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	934 263,22	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emissaire couvert	Instrument de couverture							Primes éventuelles			
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contratant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'Instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses
Taux fixe (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00			0,00	0,00
Total		0,00						0,00			0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapition).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	IV – ANNEXES	IV
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)			Effet de l'instrument de couverture			Catégorie d'emprunt (8) Avant opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768				
Taux fixe (total)								0,00			0,00
Taux variable simple (total)								0,00			0,00
Taux complexe (total) (2)								0,00			0,00
Total								0,00			0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résidu- elle	Caractéristiques du taux	Péri- odicité des rem- bour- se- ments	Type de taux (8)	Niveau de taux (9)	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
												Type Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)															
Total des recettes au c/ 166					0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)															

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant réaménagé le remboursement des emprunts ayant fait l'objet d'un refinancement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; S : semestrielle ; B : bimestrielle ; M : mensuelle ; C : complète.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouveau emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés), et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 6588.

IV – ANNEXES									
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N									
IV B1.7									

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme préteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)			Nominal			Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
					Contrat initial		Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)			
					Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux act.	Index (4)	Taux act.	Taux act.	Initial	Initial	
Total											0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		IV B1.8
DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)		

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées),	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES		V
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9
AUTRES DETTES		
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)		
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Délibération du CHOIX DE L'ASSEMBLEE
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES				IV			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES				B3.1			

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)		Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
				A	B		
Provisions pour risques et charges (3)			1 500,00	0,00		1 500,00	0,00
Provisions pour litiges			0,00	0,00		0,00	0,00
Provisions pour pertes de change			0,00	0,00		0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions requête en annulation DP ORANGE	03/07/2020	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques			0,00	0,00		0,00	0,00
Dépréciations (3)			0,00	0,00		0,00	0,00
- des immobilisations			0,00	0,00		0,00	0,00
- des stocks et encours			0,00	0,00		0,00	0,00
- des comptes de tiers			0,00	0,00		0,00	0,00
- des comptes financiers			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires			1 500,00	0,00		1 500,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)			0,00	0,00		0,00	0,00
Provisions pour litiges			0,00	0,00		0,00	0,00
Provisions pour pertes de change			0,00	0,00		0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions			0,00	0,00		0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt			0,00	0,00		0,00	0,00
Autres provisions pour risques			0,00	0,00		0,00	0,00
Dépréciations (3)			0,00	0,00		0,00	0,00
- des immobilisations			0,00	0,00		0,00	0,00
- des stocks et encours			0,00	0,00		0,00	0,00
- des comptes de tiers			0,00	0,00		0,00	0,00
- des comptes financiers			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des provisions budgétaires			0,00	0,00		0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
TOTAL PROVISIONS		A	B	C	D = A + B - C 0,00

(1) Provision nouvelle ou apurement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES											
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS											
		IV	B3.2								
ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nature de la provision</th> <th>Objet</th> <th>Montant total de la provision à constituer</th> <th>Durée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée				
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée								
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant des provisions constituées au 31/12/N</th> <th>Montant restant à provisionner</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant restant à provisionner				
		Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant restant à provisionner								

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

		IV – ANNEXES	
		B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES			
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération
TOTAL			

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES			
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération
TOTAL			

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES			IV B6	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS				
Prêts (compte 274)				
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré Capital	ICNE de l'exercice Intérêts
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	1 492 988,18	614 777,78	83 417,63
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)			
Au profit d'organismes publics (3)	86 970,00	44 539,00	6 401,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Reçue grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garant	Organisme prêteur ou chef de fille	Montant initial	Capital restant d0 au 01/01/N	Durée résiduelle	Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
							Périodicité des remboursements (2)	Taux initial (3)	Taux actuariel (5)			
Année	Profil											
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors engagements sociaux)				0,00	0,00							0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors engagements sociaux)				0,00	0,00							0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				1 492 998,18	614 777,78							23 514,17
SA HLM FRANCE LOIRE	1998 P	11 logements locatifs Crozet IV Rénovation maisons rue du Parc	CASSE DES DEPOTS CASSE DES DEPOTS	497 028,16	169 684,53	8,57	A	C	4,300	A-1	EUR	1 733,43
SA HLM FRANCE LOIRE	1987 P			201 596,75	21 938,72	0,81	A	C	4,940	A-1	EUR	607,71
SA HLM FRANCE LOIRE	2007 P	3 logements compactés locatifs crozet IV	CASSE DES DEPOTS CASSE DES DEPOTS	684 385,88	380 744,89	7,99	A	C	3,950	A-1	EUR	20 742,46
SA HLM FRANCE LOIRE	1998 P			109 987,39	42 409,64	7,57	A	C	3,800	A-1	EUR	430,57
TOTAL GENERAL							1 492 998,18	614 777,78				23 514,17
												59 903,46

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régles à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV
	B7.4

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
	1 892 772,55
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 11,33
	I / II

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

						IV
						B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				
						N+1	N+2	N+3	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)		
									Part investissement	Part totale (2)	Dont part nette (3) I
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			TOTAL								

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

		IV
		B7.6

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV B7.8
---	--------------------

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Péodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
					86 970,00	44 539,00	6 401,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					86 970,00	44 539,00	6 401,00
Au profit d'organismes publics					86 970,00	44 539,00	6 401,00
2017	renouvellement foyers éclairage public vétustes projeteurs église vandalisme allée soupirs	SDE03 SDE03 SDE03	15 5 10	A A A	78 195,00 3 105,00 5 670,00	41 704,00 0,00 2 835,00	5 213,00 621,00 567,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Periodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'ocroir de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS					IV
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N
	TOTAL			0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL			0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

	Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
	TOTAL GENERAL	38 851,61	
Personnes de droit privé		38 851,61	
Associations		38 851,61	
ACPG CATM Mr REGRAIN ANDRE		140,00	subvention association
AIKIDO		200,00	subvention association
AMICALE DES CLASSES VALLONNAISE		100,00	subvention association
AMICALE LAIQUE		2 000,00	subvention association
ANIMA CEDRES		800,00	subvention association
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG - M PERONIN		150,00	subvention association
ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES PTITS VALLONNAIS		150,00	subvention association
ASSOCIATION TEAM CYCLISTE MONTLUCON		150,00	subvention association
CENTRE SOCIAL PAYS TRONCAIS		24 125,61	subvention association
COOPÉRATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE		1 500,00	subvention association
Centre Régional de Dépistage des Cancers AuRA		1 500,00	subvention association
ENSEMBLE VOCAL ET INSTRUMENTAL		200,00	subvention association
FEMIN'ACCORD		300,00	subvention association
FNATH SECTION LOCAL MUTILES DU TRAVAIL		300,00	subvention association
IFI 03		150,00	subvention association
LES COUZETTES VALLONNAISES		46,00	subvention association
MAISON FAMILIALE RURALE		150,00	subvention association
ORCHESTRE D'HARMONIE DE MONTLUCON - M. VERRIEN		50,00	subvention association
ORG CONS CMA DE REGION AUVERGNE RHONE ALPES		100,00	subvention association
PEUFELHOUX ANIMATION ASSOCIATION		125,00	subvention association
PEUFELHOUX CULTURE ASSOCIATION		500,00	subvention association
TENNIS DE TABLE VALLONNAIS		500,00	subvention association
UNRPA section vallon		150,00	subvention association
USV FOOTBALL		250,00	subvention association
USV PETANQUE		2 000,00	subvention association
VAIRON VALLONNAIS		500,00	subvention association
VALLON ARTS ET TRADITIONS		150,00	subvention association
VALLON CLUB ESCALADE		1 000,00	subvention association
VELO CLUB VALLONNAIS		675,00	subvention association
VSCT		150,00	subvention association
Entreprises		800,00	subvention association
Personnes physiques		0,00	
Autres		0,00	
Personnes de droit public		0,00	
Etat		0,00	

**IV
B8.1.1**

	Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Régions		0,00	
Départements		0,00	
Communes		0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		0,00	
Autres		0,00	

	IV – ANNEXES	
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détalier le numéro d'article.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

				IV					
				B9					
				N					
B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N									
EMPLOIS BUDGETAIRES (3)									
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	AGENTS TITULAIRES AGENTS NON TITULAIRES TOTAL				
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
Délégué départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
Délégué départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
Emplacements créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	0,00 0,00 0,00				
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	1,00	1,00	0,00 0,00 0,00				
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00 0,00 0,00				
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	0,00 0,00 0,00				
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	0,00	2,00	0,00 0,00 0,00				
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	5,00	0,00	5,00	0,00 0,00 0,00				
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	0,00 0,00 0,00				
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	2,00	0,00	2,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00				
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	1,00	14,00	0,00 0,00 0,00				

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT Nature du contrat (4)
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-13 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Insuffisance des besoins des services ou la nature des fonctions pour assurer l'activité territoriale ou aucun fonctionnaire.

332-8-3 : Communes de moins de 5 000 habitants.

332-8-4 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant trois ou plus au maximum, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote-té de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent : peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée rempli avant l'échéance, dès son contrat, les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitements hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-148 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES	IV		
	ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
B10				
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détenzione d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES																																	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT																																	
	IV B11.1																																
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Désignation des organismes</th> <th>Date d'adhésion</th> <th>Mode de participation (1)</th> <th>Montant du financement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Syndicat intercommunal du canal de Berry</td> <td>01/01/1959</td> <td>par habitant</td> <td>5 837,00</td> </tr> <tr> <td>SIESS</td> <td>01/01/1976</td> <td>par hab et par élève</td> <td>38 285,46</td> </tr> <tr> <td>SDE 03</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Communauté de communes du Val de Cher</td> <td>01/01/1994</td> <td>par habitant</td> <td>38 693,00</td> </tr> <tr> <td>Autres organismes de regroupement</td> <td>01/01/1999</td> <td></td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement	Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)				EPCI				Syndicat intercommunal du canal de Berry	01/01/1959	par habitant	5 837,00	SIESS	01/01/1976	par hab et par élève	38 285,46	SDE 03				Communauté de communes du Val de Cher	01/01/1994	par habitant	38 693,00	Autres organismes de regroupement	01/01/1999		0,00
Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement																														
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)																																	
EPCI																																	
Syndicat intercommunal du canal de Berry	01/01/1959	par habitant	5 837,00																														
SIESS	01/01/1976	par hab et par élève	38 285,46																														
SDE 03																																	
Communauté de communes du Val de Cher	01/01/1994	par habitant	38 693,00																														
Autres organismes de regroupement	01/01/1999		0,00																														

(1) Indiquer si le financement est fait par Tpz, Tpu, Tpu + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement
CCAS CE Régie personnalisée	CCAS < Néant > < Néant >

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les règles ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les règles dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	IV – ANNEXES	
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	IV

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTRÉES**

		IV	
		B12.1	

ETAT DES ENTRÉES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			339 173,25	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			339 173,25	0,00	
14/03/2023	Borne wifi pour bureaux secrétariat mairie	2023-003	0,00	0,00	0
14/03/2023	diagnostic énergétique école maternelle avant trav	2023-001	3 000,00	0,00	0
14/03/2023	diagnostic énergétique école maternelle avant trav	2023-001	4 044,00	0,00	0
14/03/2023	diagnostic énergétique école maternelle avant trav	2023-001	660,00	0,00	0
14/03/2023	Ordinateur HP PRO TOWER 400G9 bureau M. le Maire	2023-002	0,00	0,00	0
17/03/2023	Borne wifi pour bureaux secrétariat mairie	2023-003	851,40	0,00	0
17/03/2023	Ordinateur HP PRO TOWER 400G9 bureau M. le Maire	2023-002	2 743,66	0,00	0
31/03/2023	maîtrise oeuvre réfection chemin du Champfort voirie	2022-001	3 294,00	0,00	0
31/03/2023	1995-074	1995-074	17 530,00	0,00	0
21/04/2023	contrôle technique réhabilitation énergétique	2023-004	297,00	0,00	0
03/05/2023	50 tables blanches et 5 chariots salle polyvalente débroussailleuse à dos STIHL référence E178170	2023-005	6 952,80	0,00	0
05/05/2023	2023-007	2023-007	1 117,00	0,00	0
05/05/2023	Plan d'adressage	2023-006	724,25	0,00	0
11/05/2023	Travaux aménagement chemin du Champ Fort	2022-032	69 819,73	0,00	0
12/05/2023	Meuleuse D125MM 18V	2023-011	294,00	0,00	0
12/05/2023	Percuseuse à percussion 18V BRUSH	2023-010	431,30	0,00	0
12/05/2023	Ponceuse excentrique 400W	2023-009	299,30	0,00	0
12/05/2023	Scie à onglets radiale 1430W	2023-008	560,50	0,00	0
30/05/2023	Enceinte sono mobile IBIZA	2023-012	310,96	0,00	0
13/06/2023	Plan d'adressage	2023-006	2 592,00	0,00	0
15/06/2023	voirie	1995-074	41 758,45	0,00	0
15/06/2023	1995-074	1995-074	7 383,60	0,00	0
19/06/2023	Poubelles Rossignal 50L et poteaux construction club house	2023-013	588,00	0,00	0
04/07/2023	voirie	2021-008	0,00	0,00	0
17/07/2023	voirie	1995-074	40 040,00	0,00	0
17/07/2023	école primaire	1995-074	40 759,49	0,00	0
25/07/2023	diagnostic énergétique école maternelle avant trav construction club house	1995-038	10 704,14	0,00	0
14/08/2023	bâtiment & rue des trois frères Pasquier	2023-001	6 870,34	0,00	0
21/08/2023	Chaudière murale logement 8 rue Pasquier débrillateur place Noguères	2023-001	5 081,03	0,00	0
23/08/2023	construction club house	2021-008	1 980,00	0,00	0
29/08/2023	2023-014	2023-014	0,00	0,00	0
07/09/2023	2023-015	2023-015	45 000,00	0,00	0
03/10/2023	2021-008	2023-016	21 028,30	0,00	0
02/11/2023	intégration legs Brun 17 rue des étourneaux voirie	1995-074	2 458,00	0,00	0
20/11/2023	Désherbeur mécanique Ymmo BIN'SARCL	2023-017	0,00	0,00	0
29/11/2023	Acquisitions à titre gratuit				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (cout historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Mise à disposition			0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV B12.2
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES		

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL								0,00	0,00
Cessions à titre onéreux								0,00	0,00
Cessions à titre gratuit								0,00	0,00
Mise à disposition								0,00	0,00
Affectation								0,00	0,00
Mises en concession ou affermage								0,00	0,00
Mise à la réforme								0,00	0,00
Divers								0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire

Charitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées

Crédits ouverts (BP + DM)

	Crédits ouverts (BP + DM)
	0,00

IV – ANNEXES		IV			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)		B14			
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)			
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00			
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00			
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00			
TOTAL GENERAL		0,00			

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses	Recettes
		Mandats émis	Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générales.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	
RATIO	Montant
Recettes 72. (1)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N°1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires	0,00	111 567,53
1641	Emprunts en euros	111 600,00	111 567,53
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
1644	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	111 567,53	761 918,00	0,00 873 485,53

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

		IV – ANNEXES	
		C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	
		IV – ANNEXES	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)			
10221	FCTVA	0,00	0,00
10222	Taxe d'aménagement (2)	22 784,07	22 854,55
10226	Autres fonds d'investissement	504,00	6 657,11
10228	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	17 133,44	17 133,44
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
15...	Provisions pour risques et charges	162 914,17	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	162 914,17	0,00

Commune de VALLON-en-SULLY - Principal - CA - 2023

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	46 645,10	518 679,00	136 488,08	202 342,92	904 155,10
Montant					
Dépenses à couvrir par des ressources propres			II		873 485,53
Ressources propres disponibles			IV		904 155,10
Solde			V = IV – II (5)		30 669,57

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisées que pour les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES				
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1			
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

	IV – ANNEXES	IV
	D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS À LA TVA – VUE D’ENSEMBLE	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	IV

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		IV
		D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	Chapitre
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat
Sous-total Fonctionnement		0,00	Matériel

INVESTISSEMENT		Chapitre	Montant	Montant
Matiériel			0,00	
Autres			0,00	
Sous-total Investissement			0,00	Effort propre de la Région (A – B)

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2
Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)	
(Montants exprimés en K€)	
Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00
Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00
Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE		0,00
	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
	RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier		0,00
	RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique		0,00
	RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédeant brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédeant brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise + Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT					
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement
Total séries générées					

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générée : type de rame (génération de rame).

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES		IV
		D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES		D3.2	

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00
Mise à disposition							0,00	0,00
Affectation							0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00
Mise à la réforme							0,00	0,00
Divers							0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession – VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 si l'il s'agit de cessions partielles.

	IV – ANNEXES	
	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	

Cet état ne contient pas d'information.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	IV – ANNEXES
	IV D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV	D6
IV – ANNEXES	

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7**

							IV
							D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE		ENS PRO SS statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance		TOTAL
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		TOTAL
	Année n	Année n-1	
1ère section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2ème section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV D8
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	
IV	IV
D9	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV
		D10

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		

1 – BUDGET PRINCIPAL			
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	1 222 956,68	450 740,78	761 918,00
RECETTES	1 222 956,68	549 016,52	518 679,00
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	2 070 298,64	1 761 316,70	0,00
RECETTES	2 070 298,64	2 125 561,19	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

3 – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)			
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	1 222 956,68	450 740,78	761 918,00
RECETTES	1 222 956,68	549 016,52	518 679,00
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	2 070 298,64	1 761 316,70	0,00
RECETTES	2 070 298,64	2 125 561,19	0,00

(1) Y compris les rattachements.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV
		D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 222 956,68	450 740,78	761 918,00	10 297,90
RECETTES	1 222 956,68	549 016,52	518 679,00	155 261,16
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 070 298,64	1 761 316,70	0,00	308 981,94
RECETTES	2 070 298,64	2 125 561,19	0,00	-55 262,55
TOTAL GÉNÉRAL DES DEPENSES	3 293 255,32	2 212 057,48	761 918,00	319 279,84
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	3 293 255,32	2 674 577,71	518 679,00	99 998,61

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante		Variation du taux / N-1 (%)		Produit voté par l'assemblée délibérante		Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources											
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Part départementale des ressources											
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Part communale des ressources											
TFPB		1 755 000,00	5,72	35,53 %		0,00		623 552,00		5,72	
TFPNB		136 700,00	6,71	35,55 %		0,00		48 597,00		6,71	
CFE		0,00	0,00	0,00 %		0,00		48 647,00		0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		225 425,00	0,00	21,58 %		0,00		0,00		0,00	
TOTAL		2 117 125,00	18,40					720 796,00		13,45	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
DEPENSES (1)		
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
RECETTES (1)		
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

Commune de VALLON-en-SULLY - Principal - CA - 2023

- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.